

Province du Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Palmarolle

Séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue à la salle du conseil au 499, route 393 à Palmarolle, le lundi 26 mars 2018, à 19 heures.

Séance tenue sous la présidence de madame la mairesse Louisa Gobeil.

Présences :

M^{me} Denise Mercier
MM Fernand Filion
Jacques Chabot
Jasmin Cameron

Absences :

M^{me} Lyne Vachon
M. Marc Tanguay

Assiste également à l'assemblée, madame Carole Samson, directrice générale et secrétaire-trésorière, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil.

Ouverture de la séance à 19 heures et 00 minute, et mot de bienvenue du président d'assemblée.

→ **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution n° 08-03-093

Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
2. DOSSIERS ADMINISTRATIFS;
 - 2.1. Regroupement des offices d'habitation (OH) sur le territoire de : Palmarolle, La Sarre, Normétal, La Reine, Dupuy – Nomination d'un représentant au Conseil d'administration provisoire du nouvel office d'habitation (OH) à être créé;
3. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Fernand Filion, appuyé par la conseillère Denise Mercier et unanimement résolu :

Que l'ordre du jour présenté par la directrice générale, secrétaire-trésorière et secrétaire d'assemblée, Carole Samson, soit adopté tel que présenté.

→ **DOSSIERS ADMINISTRATIFS**

Résolution n° 18-03-094

Nomination d'un représentant au Conseil d'administration provisoire du nouvel office d'habitation (OH) à être créé

Regroupement des offices d'habitation (OH) sur le territoire de Palmarolle, La Sarre, Normétal, La Reine, Dupuy

ATTENDU que la Société d'habitation du Québec (SHQ) souhaite le regroupement des offices d'habitation (OH);

ATTENDU que ces regroupements doivent se réaliser sur une base consensuelle;

ATTENDU qu'un représentant du conseil municipal a été délégué pour siéger sur le CTC (comité de transition et de concertation);

ATTENDU qu'un plan d'affaires sur le projet de regroupement a été présenté à la SHQ;

ATTENDU qu'un représentant nommé par la municipalité doit siéger sur le Conseil d'administration provisoire du nouvel office à être créé;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jasmin Cameron, appuyé par le conseiller Jacques Chabot et unanimement résolu et adopté :

Que le conseil municipal recommande la nomination du conseiller municipal Marc Tanguay pour siéger au Conseil d'administration provisoire du nouvel office à être créé.

→ **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution n° 08-03-095

Levée et fermeture de la séance

Il est proposé par la conseillère Denise Mercier, appuyé par le conseiller Fernand Filion et unanimement résolu et adopté :

Que la séance soit levée à 19 heures et 02 minutes.

Le président d'assemblée,

La secrétaire d'assemblée,

[Original signé]

Louisa Gobeil
Mairesse

Carole Samson
Directrice générale, secrétaire-trésorière